



Régime de pensions du Canada (RPC) ou de l'assurance-emploi (AE) Demander ou annuler l'autorisation d'un représentant

Remplir ce formulaire pour autoriser l'Agence du revenu du Canada (ARC) à traiter avec une autre personne (conjoint, comptable, avocat) en tant que représentant **uniquement** si vous :

- demandez une décision au RPC/AE,
- interjetez appel au RPC/AE,

ou que l'une ou l'autre de ces demandes est déjà en cours.

Écrire en lettres moulées

Section 1 – Renseignements sur le contribuable ou l'entreprise		
Prénom	Nom de famille	Numéro d'assurance sociale
Nom de l'entreprise		Numéro d'entreprise
Adresse postale		Case Postale
Ville	Province ou territoire	Code postal
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur

Section 2 – Renseignements sur le représentant autorisé		
Nom du représentant (s'il s'agit d'un particulier , écrivez son prénom, suivi de son nom de famille; s'il s'agit d'une firme , écrivez le nom de la firme)		
Si vous avez indiqué une firme et que vous désirez qu'une personne en particulier au sein de cette firme soit votre représentant, écrivez son prénom et son nom de famille.		
Adresse postale		Case Postale
Ville	Province ou territoire	Code postal
Numéro de téléphone		Numéro de télécopieur

Section 3 – Annulation d'une autorisation de divulguer des renseignements aux RPC/LAE à un représentant	
Remplir cette section seulement pour annuler une autorisation existante.	
Annuler les autorisations qui ont été données à la personne et/ou à la firme suivante :	
• Nom de la personne :	_____
• Nom de la firme :	_____

Section 4 – Signature	
Ce formulaire sera valide seulement s'il est signé par le contribuable.	
En apposant votre signature ci-dessous, vous autorisez l'ARC à traiter avec le représentant que vous avez identifié à la section 2, ou à annuler l'autorisation du représentant identifié à la section 3 pour toute question concernant le Régime de pensions du Canada ou de l'assurance-emploi.	
Signature	Date AAAA-MM-JJ

Loi sur la protection des renseignements personnels, Fichier de renseignements personnels ARC PPU 070 et 130